LADEPECHE.fr

Henri Delrieu, président du Chabot

Publié le 26/06/2015 à 08:07

Environnement - 3 questions à...

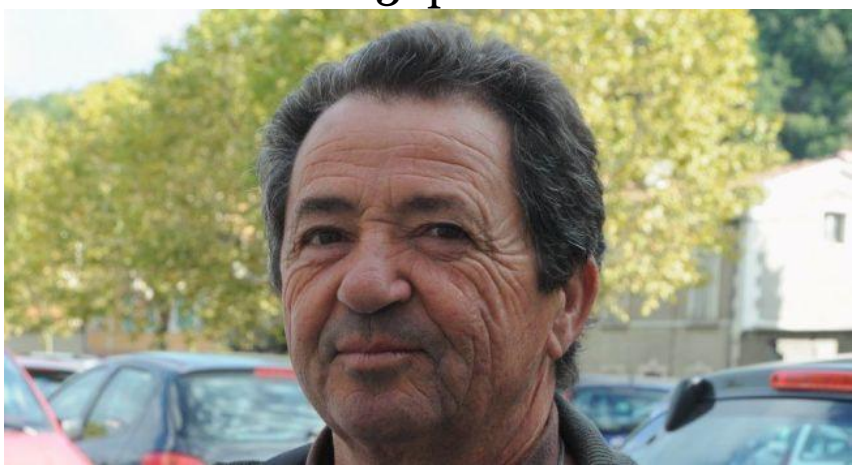

Henri Delrieu, président de l'association le Chabot./ Photo DDM, archives.

L'association le Chabot organise deux jours de formation, en partenariat avec Life Desman et l'ANA (association des naturalistes d'Ariège), depuis hier et jusqu'à ce soir. Cette formation, qui sera suivie d'un débat, portera sur les impacts des activités dites «nature», comme le ruisseling ou le rafting, sur les milieux aquatiques.

Une première formation, qu'Henri Delrieu, président du Chabot, a d'ores et déjà prévue de renouveler.

Quel est le but de cette formation ?

Ce n'est pas d'interdire ces activités. Le but, c'est de faire ressentir la fragilité des milieux aquatiques aux pratiquants, de leur apprendre les gestes pour respecter ces sites, et de leur faire découvrir cette faune aquatique. Les inscriptions sont déjà complètes, et il y aura des pratiquants, des professionnels, des naturalistes et des environnementalistes. Ces spécialistes vont amener à réfléchir par leur savoir en la matière.

En quoi ces activités impactent les milieux aquatiques ?

C'est essentiellement par la fréquence que ça peut déranger. Par exemple, en canyoning, il y a des zones exiguës, où la faune va être impactée en cas de passage intensif. Quand l'activité est intense, elle peut empêcher certaines espèces de se nourrir ou de se reproduire. Même s'il n'y a pas encore de retour expérience, on doit avoir une réflexion collective sur ces risques.

Comment réduit-on cet impact environnemental ?

On a un objectif de préservation, et ça passe par des gestes simples. Par exemple, lorsqu'une espèce a un impératif de reproduction, il faut éviter la pratique intensive à ce moment-là. Les gens ont besoin de la nature, mais il faut qu'ils comprennent qu'elle doit être protégée, au travers d'un partage raisonnable et durable.

Propos recueillis par Alison Danis